

enfants. Ce n'est pas d'ailleurs le seul cas où votre oubli d'obligations sacrées, votre insouciance des nécessités d'autrui ont causé d'irréparables malheurs. D'autres humbles sollicitations, dictées par les mêmes impérieux besoins et accueillies par vous de la même manière, ont eu des suites semblables et parfois pires. N'est-ce pas faute de pouvoir obtenir de vous et d'autres grandes dames, ses riches clientes, le paiement de ce qui lui était dû, qu'un autre de vos fournisseurs, pour échapper à la honte de ne pouvoir faire honneur à sa signature, s'est fait sauter la cervelle? Vous ne vous êtes pas non plus attribué une part de responsabilité dans cet événement. Le public n'en a pas même connu la vraie cause, car, lors de la liquidation des affaires du malheureux, il fut constaté que son actif dépassait de beaucoup son passif. Seulement, ce passif était représenté par des dettes payables à date fixe et l'actif, au contraire, par des dettes dont l'époque de paiement dépendait en quelque sorte de la bonne volonté des débitrices : leur grande fortune ayant inspiré une confiance que les faits ne devaient pas justifier.

Ce que vous oubliez beaucoup trop dans votre

monde, continua saint Pierre, c'est que, tandis qu'usant et abusant du crédit que l'ouvrier et le marchand vous accordent, vous différez de vous acquitter envers eux, ceux-ci, indépendamment de l'avance qu'ils vous ont faite de leur temps, de leur travail, de leur marchandise, sont tenus d'acquiescer à bref délai les obligations qu'ils ont contractées pour vous servir. Les laisser ainsi à découvert est toujours un détestable abus, et c'est quelquefois un péché qui crie vengeance au ciel.

Ce péché, vous l'avez commis, non en pleine connaissance de cause, mais par une coupable légèreté, et il doit être expié. Une vie d'ailleurs régulière, la pratique de certaines vertus vous ont acquis quelques titres à la récompense qu'il a plu à la bonté de Dieu d'attacher gratuitement aux faibles mérites de l'homme. Cette récompense vous l'aurez, bien qu'à juste titre elle ne vous soit pas due. Mais il vous faudra l'attendre, l'attendre longtemps, dans les angoisses, les gémissements et les larmes, comme vous avez volontairement fait attendre par d'autres le paiement de dettes très réelles, de dettes sacrées que vous aviez contractées envers eux.

à remplir nos devoirs d'état, à sanctifier notre vie.

Gardons-nous de même de vouloir nous assurer si nous persévererons dans les voies de Dieu et si nous serons sauvés. Ce sont là des recherches plus nuisibles qu'utiles à notre âme. Jouissons du bonheur de posséder la grâce habituelle, et travaillons à l'augmenter en nous. Nous assurerons ainsi notre persévérance.

« Un homme, dit l'auteur de l'imitation, flottait souvent plein d'anxiétés, entre la crainte et l'espérance. Etant un jour accablé de tristesse, il entra dans une église, et se prosternant devant un autel pour prier, il disait et redisait en lui-même : Oh ! si je savais que je dusse perséverer ! Aussitôt il entendit intérieurement cette divine réponse : Si vous le savez, que voudriez-vous faire ? Faites maintenant ce que vous feriez alors, et vous n'aurez rien à craindre.

« Consolé à l'instant même et fortifié, il s'abandonna sans réserve à la volonté de Dieu, et ses agitations cessèrent. Il ne voulut plus rechercher avec curiosité ce qui lui arriverait. Dans l'avenir, mais il s'appliqua uniquement à connaître la volonté du Seigneur et ce qui lui plaît davantage, afin de commencer et d'achever tout ce qui est conforme à la vertu.

« Agissons de même : servons Dieu avec ferveur, priions-le constamment, et nous mériterons le don précieux de la persévérance finale.

« O bon Jésus ! accordez-moi votre grâce : qu'elle demeure en moi, qu'elle agisse avec moi ; qu'elle demeure en moi jusqu'à la fin ! Faites que je désire et veuille toujours ce qui vous est le plus agréable, ce que vous aimez le plus. Que votre volonté soit la mienne ; que la mienne suive toujours la vôtre, et ne s'en écarte jamais en rien. Donnez-moi de mourir à tout ce qui est du monde, et d'aimer à être oublié et méprisé du siècle à cause de vous. Faites que je me repose en vous par-dessus tout ce que l'on peut désirer ; que mon cœur cherche sa paix en vous seul. Vous êtes la véritable tranquillité du cœur, son unique repos. Hors de vous, tout pèse et inquiète. Dans cette paix intérieure, c'est-à-dire, en vous seul, éternel et souverain Seigneur, je dormirai et je me reposerai.

PRATIQUE. — Cherchons notre paix et notre repos d'esprit, dans l'exercice de l'obéissance et de l'abandon parfait au bon plaisir de Dieu.

EXEMPLES.

David, devenu pécheur, ne pouvait trouver ni paix ni joie. En vain s'adonnait-il aux amusements, aux fêtes, au jeu, au plaisir de la chasse. C'est que la joie véritable n'a sa source qu'en Dieu, et que Dieu la communique à ses seuls amis. Non est pax impiis, dicit Dominus.

Cromwell, après l'exécution de Charles I<sup>er</sup>, devient lieutenant du royaume d'Angleterre. Son élévation ne le rendit pas heureux. Il croyait voir sans cesse autour de lui des ennemis qui en voulaient à sa vie. Toute figure étrangère l'inquiétait. En public, il avait peur du bruit ; dans la solitude, il relouait le silence. Non seulement il portait toujours sur lui des poignards, une épée et des pistolets ; mais il avait sous ses habits une cuirasse, et ne sortait point sans être accompagné d'une garde nombreuse. Toutes ses chambres avaient des portes dérobées. Il ne dormait jamais deux nuits de suite dans la même pièce. Il ne s'endormait qu'au moment même de s'y rendre, et il s'y faisait suivre par une garde composée de soldats éprouvés et largement payés. Quel bonheur cet homme pouvait-il goûter ?

Philippe d'Orléans-Egalité, après avoir voté la mort de Louis XVI, son parent, et l'avoir vu monter à l'échafaud, ne goûta plus aucun repos. Il se crut environné d'assassins et se revêtit d'une cuirasse. Comme Cromwell, il se retrahait la nuit, dans les appartements les plus secrets de son palais, et ne couchait plus deux fois dans le même lit. Il remplissait son jardin, ses cours, l'intérieur de sa demeure, d'hommes qu'il payait chèrement et dont les poches étaient pleines de pistolets et de poignards. Quand on voulait lui parler, on était arrêté à l'entrée d'une pièce par ces brigands d'un regard affreux, d'une physionomie hideuse : ils étaient armés de sabres nus, et portaient autour des reins une ceinture garnie de pistolets. Ils vous arrêtaient, et vous contraignaient d'écrire votre nom, votre demeure, et l'objet de votre demande. L'un d'eux portait votre écrit à Philippe, et vous rapportait sa réponse de vive voix. Ce malheureux prince mendiait la protection de ces misérables, au prix de ses meubles, de ses bijoux, de ses livres, de sa vaisselle, tant il tremblait pour sa vie ! Un tel supplice n'est-il pas une mort, un enfer anticipé ?

Si tous les pécheurs n'éprouvent pas à ce degré les terreurs d'une conscience souillée, au moins l'inquiétude, le malaise intérieur qui les tourmente suffit pour les rendre malheureux. Quand ils se disent tranquilles, leur calme n'est qu'apparent ; il est à la surface, et non pas au fond de leur cœur.

Le contraire arrive au juste : sa félicité est surtout intérieure ; elle pénètre jusqu'à la moëlle de l'âme, et l'accompagne partout.

Dans un temps où une épidémie désolait Paris, un père Capucin entra dans un écurie basse où souffrait une victime de la contagion. Il y vit un vieillard abandonné et étendu sur des haillons dégoûtants. Une botte de foin lui servait de lit ; pas un meuble, pas une chaise ; il avait tout vendu dans les premiers jours de sa maladie, pour quelques gouttes de bouillon. Aux murs noirs et dépeints pendaient une hache et deux scies ; c'était là toute sa fortune, avec ses bras, quand il pouvait les mouvoir ; mais il n'avait plus la force de les soulever. « Prenez courage, mon ami, lui dit le confesseur ; vous allez bientôt sortir de ce monde où vous n'avez eu que des peines... — Que des peines ! reprit le moribond d'une voix faible ; vous vous trompez, j'ai vécu assez content et je ne me suis jamais plaint de mon sort. Je n'ai connu ni la haine, ni l'envie ;

mon sommeil était tranquille ; je me fatiguais le jour, mais je reposais la nuit. Les outils que vous voyez, me procuraient un pain que je mangeais avec délices, et je n'ai jamais été jaloux des tables que je pouvais entrevoir. J'ai vu le riche plus sujet aux maladies qu'un autre. J'étais pauvre, mais je me suis bien porté jusqu'à ce jour. Si je reprend la santé, ce que je ne crois pas, j'irai au chantier, et je continuerai à tenir la main de Dieu, qui jusqu'à présent a pris soin de moi. » Le confesseur étonné, lui dit : « Mon fils, puisque la vie ne vous a pas été richeuse, vous ne devez pas moins vous résoudre à la quitter ; car il faut se soumettre à la volonté de Dieu... — Sans doute, reprit le moribond ; tout le monde doit y passer à son tour ; j'ai vu vivre, je saurai mourir. Je rends grâce à Dieu de m'avoir donné la vie et de me faire passer par la mort pour arriver à lui. » Peu après, assisté par le bon religieux, ce juste, inconnu du siècle, remettait son âme à son Créateur.

Ce qui a rendu ce vieillard vraiment heureux, c'est la grâce et la paix ; la grâce qu'il conserva par l'accomplissement de ses devoirs de chrétien ; la paix du cœur, qui est le fruit d'une conscience pure.

Cette paix est quelquefois si douce, qu'elle surpasse, dit l'Apôtre, tous les plaisirs des sens. Le Saint-Esprit la compare à un festin perpétuel. Il a nommé un festin, parce qu'elle renferme toutes les satisfactions désirables, semblable à la manne qui renouait toutes les saveurs. Elle est perpétuelle, puisqu'elle demeure dans le cœur du juste, le jour, la nuit, dans la solitude comme sur les places publiques. Elle embrasse celui qui la possède, d'un parfum céleste qui se répand autour de sa personne, et se communique à ses paroles, à son maintien, à sa conduite.

Dans les Saints, la grâce habituelle, étant plus parfaite, produit aussi une paix plus suave, plus envivante. Ce sont des extases, des ravissements, des consolations ineffables. La paix s'épanouit alors en joie ; elle devient un bonheur que rien ne saurait altérer. Témoin : saint Paul, Apôtre qui tressaillait d'allégresse au milieu des tribulations. Témoin les martyrs qui remerciaient avec transport leurs bourreaux, de les faire souffrir et mourir pour Jésus-Christ.

Saint François-Xavier était parfois rempli de tant de délices au service de Dieu, qu'il ne pouvait s'empêcher de s'écrier : « Seigneur ! c'est assez, c'est assez. »

Saint François de Borgia, dans ses voyages, lorsqu'il devait coucher sur la paille, y goûtait tant de consolations qu'il ne pouvait dormir. Il disait qu'il n'aurait pas donné la joie d'une seule Communion pour tous les plaisirs que les hommes savent tirer des créatures.

Que de fois n'a-t-on pas vu les Saints, les plus austères, saint François d'Assise, saint Dominique, saint Antoine de Padoue, sainte Thérèse, saint Ignace, saint Alphonse-Marie de Liguori, et tant d'autres serviteurs de Dieu, ravés en extase par l'excès de la joie que leur causait la contemplation divine !

Sans recourir aux Saints canonisés par l'Eglise, combien d'âmes justes, possédant la grâce sanctifiante à un degré éminent, n'ont-elles pas éprouvé des effets semblables !

Le père Gutierrez, jésuite, assurait un jour que, si tous les contentements du monde étaient mis ensemble et rendus éternels, il n'en voudrait pas, en échange de la joie qu'il goûtait en un seul quart d'heure d'oraison.

Marie-Louise de France, fille du roi Louis XV, s'étant faite religieuse carmélite, à l'âge de trente-trois ans, trouvait tant de bonheur parmi les pénitences du cloître, qu'elle s'écriait : « Où sont donc les austérités du Carmel ? » « Je suis si heureuse dans cette maison, disait-elle une autre fois, que toute l'année me paraît être un jour de fête. »

On a compté dans le seul Ordre de saint Benoît, vingt-cinq empereurs et soixante-quatre rois ou reines, qui ont échangé les prétendues délices du trône, contre les joies pures et durables du service de Dieu dans les austérités du cloître.

C'est que la paix qui vient de la grâce, est en rapport avec nos plus nobles sentiments et nos plus sublimes destinées. Plus la joie qu'elle procure est élevée, plus elle est envivante, parce qu'elle nous fait participer aux délices de Dieu même. Aussi saint François de Sales disait : « Quand l'univers serait bouleversé, il ne faudrait pas se troubler, parce que l'univers ne vaut pas la paix de l'âme. »

« Ayez la conscience pure, dit l'auteur de l'imitation, et vous goûterez une joie constante. » « Rien, dit saint Grégoire de Nazianze, non, rien n'est comparable au bonheur de celui qui ne tient plus aux choses humaines que par les seuls liens de la nécessité. Il converse uniquement avec Dieu, et s'élevant au-dessus des objets sensibles, il ne vit que des choses éternelles. »

« Ma paix, dit le Sauveur dans l'imitation, est avec ceux qui sont doux et humbles de cœur. En toutes choses, veillez à ce que vous faites et à ce que vous dites, n'ayez d'autre intention que celle de plaire à moi seul ; ne désirez, ne recherchez rien hors de moi. Ne jugez point témérairement des paroles ou des actions des autres ; ne vous ingérez point de ce qui n'est pas commis à votre charge ; alors vous serez peu ou rarement troublé. »

O bon Jésus ! détournez-moi de l'attachement aux biens périssables et attirez-moi tout à vous. Donnez-moi l'estime et l'amour de votre grâce, de votre gloire, de votre bon plaisir. Je ne veux plus chercher mon repos ailleurs qu'en vous. Vous êtes uni à mon âme ; je me repose en votre sagesse, en votre puissance et en votre infinie bonté. Je m'abandonne à votre conduite ; disposez de moi selon votre désir. Soyez vous-même ma lumière, ma force, ma joie, mon bonheur et mon salut. Ne permettez pas que je vous offense et que le trouble vienne assaillir mon cœur.

PRATIQUE. — Estimons la paix intérieure plus que tous les trésors. Priions le Seigneur de nous la donner par l'intercession de la bienheureuse Marie.

MERVELLES DE LA GRACE SANCTIFIANTE

PAR LE PERE L. BRONCHAIN

de la Congrégation du Très Saint-Rédempteur

Un beau volume in-18 de 500 pages ..... Prix franco, 63 cts.

(Extrait de page 427.)

§ V. SOMMES-NOUS EN ÉTAT DE GRACE ?

Il en est beaucoup qui se demandent, pleins d'inquiétude : « Suis-je en grâce avec Dieu ? Mes péchés m'ont-ils été pardonnés ? Si je mourais maintenant, pourrais-je espérer d'être sauvé ? N'ai-je plus rien sur le cœur, qui me rende, à mon insu, l'ennemi de mon souverain Juge ? »

J'avoue que ces questions sont effrayantes, et qu'elles laissent à l'âme du vrai croyant une impression pénible. A quels signes reconnaitrons-nous que le Seigneur a agréé notre repentir, qu'il nous a pardonné nos péchés, et nous a reçus au nombre de ses amis ?

Saint Alphonse répond qu'on peut avoir cette assurance :

- 1. Quand on déteste ses égarements au point de pouvoir dire avec David : « Je hais l'iniquité et je l'ai prise en abomination. »
2. Lorsqu'on a persévéré dans la pratique du bien, depuis un temps considérable après sa conversion.
3. Quand on est sincèrement résolu de perdre plutôt la vie que l'amitié divine.
4. Lorsqu'on est animé d'un vif désir d'aimer Dieu, de le faire aimer des autres, et qu'on s'afflige de le voir offensé.

Le Docteur angélique ajoute : 1. Lorsqu'on n'a conscience d'aucun péché mortel.

2. Quand on sent qu'on aime Dieu et qu'on méprise les choses terrestres, suivant cette parole de l'Apocalypse : « A celui qui aura vaincu, je donnerai une manne cachée. » c'est-à-dire, une assurance intime et sensible qu'il est bien avec Dieu.

Tous ces signes de l'état de grâce ne sont pas requis à la fois pour qu'on puisse s'y appuyer. Il suffit d'avoir apporté au sacrement de Pénitence des dispositions convenables, et d'avoir ensuite remarqué du changement dans sa conduite. Alors on peut espérer avec raison qu'on possède l'amitié divine. Quant aux âmes qui n'ont jamais commis de péché mortel, elles doivent remercier le Seigneur de cet immense bienfait.

Mais, dira-t-on, l'Esprit-Saint déclare que « Personne ne sait s'il est digne d'amour ou de haine. » Que signifient ces paroles ?

En voici le vrai sens : « Aucune âme, sans une révélation divine, ne peut avoir la certitude infaillible d'être en état de grâce. » Elle peut en avoir toutefois une certitude morale. L'assurance que nous donne la foi diffère de celle que nous procure l'espérance. La foi, ne trompe point, parce qu'elle s'appuie sur la seule autorité de Dieu. L'espérance au contraire a deux fondements : les promesses divines, et l'accomplissement des conditions requises pour y participer. Les promesses de Dieu ne laissent aucun doute ; mais sommes-nous absolument certains d'avoir accompli les conditions exigées ? Nullement ; nous n'avons là-dessus qu'une certitude de confiance, laquelle toutefois suffit pour nous tranquilliser, pour nous inspirer le courage que réclame la vertu.

« Dieu est juste et bon, dit saint Grégoire ; mais il ne faut pas tellement s'effrayer de sa justice, qu'on s'interdise les consolations de l'espérance ; ni se confier tellement dans sa miséricorde, qu'on néglige de guérir ses propres maux spirituels, par une pénitence qui y soit proportionnée. On doit toujours se souvenir que Celui qui pardonne avec miséricorde, est le même qui juge avec sévérité. Que notre confiance, fondée sur l'espérance du pardon, soit donc modérée en nous par le frein de la crainte ! » Ainsi parle saint Grégoire.

La crainte dont il s'agit ici, n'est pas celle de certaines âmes scrupuleuses, qui doutent toujours du bon état de leur conscience, malgré les assurances que le confesseur leur en donne. Cette crainte peu raisonnable ne vient pas de Dieu et n'est pas une vertu. La vraie crainte du Seigneur est le commencement de la sagesse ; elle ne trouble pas les âmes et ne diminue point

leur confiance. Elle inspire le respect, la soumission filiale à l'égard de Dieu. Elle nous porte à observer ses préceptes, et, par là même, nous donne plus d'assurance que nous sommes bien avec lui. Loin donc d'ébranler l'espérance, la crainte surnaturelle ne fait que l'affermir. Elle est comme la pudeur et l'empêche de devenir présomptueux.

Concluons de cette doctrine que toute âme repentante qui a la volonté de s'amender, peut espérer fermement d'être en grâce avec Dieu. Cette espérance ne doit pas être tellement certaine, qu'on néglige de faire pénitence du passé, de voir les dangers présents et de se prémunir contre les rechutes. Une telle espérance ne serait pas une vertu, mais le vice de la présomption. La vraie confiance en Dieu exige qu'on veille sur soi-même, qu'on emploie les moyens de se sauver, avec la crainte salutaire de se perdre. De pareilles dispositions prouvent, à l'évidence, qu'on est en grâce avec Dieu, eût-on commis tous les crimes imaginables.

Cette évidence devient plus claire encore, lorsque, depuis plusieurs années, on n'est pas retombé dans aucune des fautes mortelles que l'on déplore amèrement.

Qu'ajouter à cela ? L'âme qui aspire à se sauver et qui de plus, reçoit de la bouche de son confesseur l'assurance qu'elle est en grâce avec Dieu, pourrait-elle en douter sans blesser au cœur Celui qui a dit à ses prêtres : « Qui vous écoute, m'écoute ? » L'obéissance est un mystère de foi comme celui de l'Eucharistie. Nous croyons à la présente réelle du Sauveur dans l'hostie consacrée, parce que Jésus l'a dit et que l'Eglise l'enseigne. Croyons de même à sa présence mystique dans le Prêtre, puisque l'Evangile et l'Eglise nous en donnent également la certitude. « Je fais plus de cas d'une parole de mon supérieur, disait le bienheureux Pierre Claver, que de cent révélations particulières. »

Appliquons cette maxime à notre sujet. Attachons plus d'importance à un mot de notre confesseur qui nous rassure au nom de Jésus, qu'à toutes les craintes, les inquiétudes que nous suggère notre conscience alarmée. Disons souvent à Dieu : « Seigneur ! je crois que c'est vous-même qui me commandez, me conduisez, me parlez par mon directeur spirituel. C'est à vous que je veux obéir en sa personne, et je suis certain de ne pas me tromper, puisque vous l'avez dit. »

« L'obéissance, dit saint Jean Climaque, est une navigation sûre, un affranchissement de la crainte de la mort, une excuse légitime au tribunal de Dieu. » Que craignons-nous ? Celui qui doit nous juger nous a rassuré d'avance contre toute sentence défavorable : si nous lui obéissons, il ne saurait nous condamner sans se condamner lui-même. En nous soumettant à la direction, nous accomplissons le précepte ou la volonté de notre Juge. Est-il possible alors qu'il blâme nos actes sans désavouer les siens ? Ames de peu de foi ! vous appréhendez de rendre compte au Seigneur d'avoir obéi, et vous ne craignez pas de lui déplaire par vos hésitations à croire à sa parole et à vous soumettre à son autorité dans ceux qui vous dirigent ? Quoi de plus capable de vous tranquilliser pendant la vie et à la mort, sinon la pensée d'avoir assujéti votre jugement et votre volonté aux représentants de Jésus ? Le Sauveur vous prie sans relâche : « Obéissez-leur comme à moi-même ; et vous osiez résister et préférer vos sentiments aux siens ! Vous oubliez donc qu'il vous a donné l'exemple de l'obéissance la plus entière, en se soumettant à ses créatures, à ses juges, et même à ses bourreaux ?

Désormais ne nous mettons plus en peine de savoir avec certitude si nous sommes en grâce avec Dieu. Exposons nos doutes là-dessus au directeur de notre conscience. Accomplissons ce qu'il nous dit ; puis vivons en paix sous la conduite de Dieu, qui nous dirige par ses ministres fidèles. En agissant ainsi, nous travaillons en même temps à fuir le péché, à pratiquer la piété,